

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014  
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick  
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h  
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h  
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine  
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10  
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud  
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30  
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25  
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric  
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30  
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30  
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge  
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

#### **EXCUSES :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Bordeaux dépôt de bus du Lac - Construction d'un atelier de mécanique pour les bus, d'un parking véhicules légers et transfert des gros outillages de mécanique pour les bus - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

En préalable à la restructuration du dépôt de Lescure et des pins à Bordeaux, la construction d'un atelier de mécanique générale est prévue sur le terrain du dépôt bus du Lac, ceci afin de regrouper les moyens et rendre les activités plus productives, donc de favoriser la réduction des charges de fonctionnement.

Cette opération située sur le dépôt du Lac accueille actuellement près des deux tiers de notre flotte d'autobus, d'où l'intérêt de construire l'atelier de mécanique générale sur ce site.

Ainsi la présente opération concerne :

- La construction d'un bâtiment à usage d'atelier de mécanique pour les bus de la Communauté urbaine de Bordeaux.
- La création d'un nouveau parking véhicules légers sur la parcelle attenante au dépôt.

Pour ce faire, une mise en concurrence a été organisée par la Direction des Bâtiments et Moyens, sur le fondement d'une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles 10, 33 3<sup>e</sup>al. et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Cette consultation comporte 7 lots distincts définis comme suit :

- Lot n°1 : Terrassement généraux – VRD - Espaces verts
- Lot n°2 : Clos couvert
- Lot n°3 : Second oeuvre
- Lot n°4 : CVC/Fluides
- Lot n°5 : Électricité CFO/CFA
- Lot n°6 : Travaux d'installation d'un pont roulant
- Lot n°7 : Travaux d'installation de matériels de levage

Un lot n°8 intitulé «Transfert des gros outillages de mécanique au dépôt de bus du Lac» est rattaché à l'opération visée en objet qui est composée au total de 8 lots.

Ce lot n°8 fait l'objet d'une autre consultation lancée en marché à procédure adaptée conformément à l'article 27.III du code des marchés publics.

Il a pour objet le transfert des gros outillages de mécanique du dépôt de bus situé allée des pins vers le dépôt de bus du Lac ainsi que les opérations de démontage/remontage et de branchement.

Chacun des lots fait l'objet d'un marché séparé.

Il s'agit de marchés conclus à prix global et forfaitaire pour une durée de 18 mois comprenant une période de préparation de 2 mois.

En application de l'article 14 du code des marchés publics, un volume d'heures de travail pour l'action d'insertion des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières a été réservé.

La dépense correspondante est prévue au budget annexe transport au programme 31P003 « Bâtiments d'exploitation et réseau ».

Un appel d'offres ouvert a donc été lancé en application des articles 10, 33-3<sup>e</sup> alinéa et 57 à 59 du code des marchés publics.

L'estimation de l'opération (lots n°1 à 7) est de 4 728 042,00 € HT soit 5 654 738,230€ TTC.

Les estimations par lot sont les suivantes :

Lot n°1 : « terrassement/VRD/espaces verts » : 1 090 000, 00 € HT,

Lot n°2 : « Clos couvert » : 2 305 000, 00 € HT,

Lot n°3 : « Second œuvre » : 124 000, 00 € HT

Lot n°4 : « CVC/Fluide » : 318 627, 00 € HT

Lot n°5 : « Électricité CFO/CFA » : 510 415,00 € HT

Lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pont roulant » : 35 000, 00 € HT

Lot n°7 : « Travaux d'installation de matériels de levage » : 345 000, 00 € HT

A titre d'information, le lot n°8 est estimé à 65 000, 00 € HT.

Pour ce faire, une publicité a été effectuée le 24 avril 2014. A l'issue de la date limite de réception des offres, 41 candidats ont remis un pli, dont un hors délai.

Les services communautaires ont ensuite réalisé un rapport d'analyse des offres, qui établit le classement des offres obtenu au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

- Prix des prestations : 60 %

- Organisation pour réaliser les travaux : 40 %

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 15 octobre 2014, a décidé d'attribuer les marchés correspondants :

- pour le lot n°1 : « terrassement/VRD/espaces verts » au groupement ATLANTIC ROUTE/SOBEBO, pour un montant de 823 163,29 €HT ;
- pour le lot n°2 : « Clos couvert » à l'entreprise DEMATHIEU ET BARD, pour un montant de 1 539 500,00 €HT ;
- pour le lot n°3 : « Second œuvre » au groupement ARTBOIS/MAINVIELLE/MINER/EPRM, pour un montant de 106 931,12 €HT ;
- pour le lot n°4 : « CVC/Fluide » à l'entreprise SAGECES, pour un montant de 225 000,00 €HT ;
- pour le lot n°5 : « Électricité CFO/CFA » à l'entreprise ETRELEC, pour un montant de 285 654,20 €HT ;
- pour le lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pont roulant » à l'entreprise DEMAG, pour un montant de 30 600,00 €HT ;
- pour le lot n°7 : « Travaux d'installation de matériels de levage » à l'entreprise SEFAC, pour un montant de 294 810,00 €HT.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets de marchés sont mis à la disposition des Conseillers communautaires à l'Hôtel Communautaire – Direction de la Commande Publique – 3<sup>ème</sup> étage.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser M. le Président à signer les marchés avec :

- le groupement ATLANTIC ROUTE/SOBEBO pour le lot n°1 : « terrassement/VRD/espaces verts »
- l'entreprise DEMATHIEU ET BARD pour le lot n°2 : « Clos couvert »
- le groupement ARTBOIS/MAINVIELLE/MINER/EPRM pour le lot n°3 : « Second œuvre »
- l'entreprise SAGECES pour le lot n°4 : « CVC/Fluide »
- l'entreprise ETRELEC pour le lot n°5 : « Électricité CFO/CFA »
- l'entreprise DEMAG pour le lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pont roulant »
- l'entreprise SEFAC pour le lot n°7 : « Travaux d'installation de matériels de levage »

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121.12 et 2121.13,

**VU** le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 10, 33.3 et 57 à 59,

**VU** la décision de la CAO en date du 15 octobre 2014 attribuant les marchés à différentes entreprises,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** les services communautaires ont procédé à une mise en concurrence et à une analyse des offres permettant d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au sens du Code des Marchés Publics et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,

**CONSIDERANT QUE** par sa décision en date du 15 octobre 2014 la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable à l'attribution des marchés relatifs à la construction d'un atelier de mécanique, d'un parking véhicules légers au dépôt de bus de Bordeaux Lac et au transfert des gros outillages de mécanique pour les bus :

- au groupement ATLANTIC ROUTE/SOBEBO pour le lot n°1 : « terrassement/VRD/espaces verts »
- à l'entreprise DEMATHIEU ET BARD pour le lot n°2 : « Clos couvert »
- au groupement ARTBOIS/MAINVIELLE/MINER/EPRM pour le lot n°3 : « Second œuvre »
- à l'entreprise SAGECES pour le lot n°4 : « CVC/Fluide »
- à l'entreprise ETRELEC pour le lot n°5 : « Électricité CFO/CFA »
- à l'entreprise DEMAG pour le lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pont roulant »
- à l'entreprise SEFAC pour le lot n°7 : « Travaux d'installation de matériels de levage »

**CONSIDERANT QU'il** y a lieu en conséquence d'autoriser M. le Président à signer les marchés avec ces entreprises.

## **DECIDE**

**Article 1** : les projets de marchés mis à disposition des élus sont approuvés ;

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer avec les titulaires désignés par la CAO les marchés suivants :

- lot n°1 : « terrassement/VRD/espaces verts » avec le groupement titulaire ATLANTIC ROUTE/SOBEBO pour un montant de 823 163,29 €HT ;
- lot n°2 : « Clos couvert » avec l'entreprise titulaire DEMATHIEU ET BARD pour un montant de 1 539 500,00 €HT ;

- lot n°3 : « Second œuvre » avec le groupement titulaire ARTBOIS /MAINVIELLE/ MINER/EPRM, pour un montant de 106 931,12 €HT ;
- lot n°4 : « CVC/Fluide » avec l'entreprise titulaire SAGECES pour un montant de 225 000,00 €HT ;
- lot n°5 : « Électricité CFO/CFA » avec l'entreprise titulaire ETRELEC pour un montant de 285 654,20 €HT ;
- lot n°6 : « Travaux d'installation d'un pont roulant » avec l'entreprise titulaire DEMAG pour un montant de 30 600,00 €HT ;
- lot n°7 : « Travaux d'installation de matériels de levage » avec l'entreprise titulaire SEFAC pour un montant de 294 810,00 €HT ;

**Article 3 :** la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget annexe transport, programme 31P003, opération 31P003O003 – compte 2313, pour l'exercice 2014 et suivants dans le cadre d'une AP/CP.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2014

M. CHRISTOPHE DUPRAT